



Sécurité alimentaire, une approche méso-économique

Campagne P.

in

Padilla M. (ed.), Le Bihan G. (ed.). La sécurité alimentaire en Méditerranée

Montpellier: CIHEAM

Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 26

1995

pages 145-152

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI951149

To cite this article / Pour citer cet article

Campagne P. **Sécurité alimentaire, une approche méso-économique.** In : Padilla M. (ed.), Le Bihan G. (ed.). *La sécurité alimentaire en Méditerranée* . Montpellier : CIHEAM, 1995. p. 145-152 (Options Méditerranéennes : Série A. Séminaires Méditerranéens; n. 26)



http://www.ciheam.org/ http://om.ciheam.org/



Sécurité alimentaire, une approche méso-économique

Pierre Campagne CIHEAM/IAM, Montpellier (France)

Résumé. On distingue habituellement trois niveaux d'appréhension de la sécurité alimentaire : la famille ou le ménage, le niveau national et le niveau international. Or, l'évolution des conditions de reproduction des sociétés rurales fait apparaître un quatrième niveau qui est celui de la zone rurale appelé ici niveau méso-économique. On décrira tout d'abord le phénomène. Ceci permettra d'étudier l'organisation des populations au niveau meso-économique pour assurer leur sécurité alimentaire qui fait intervenir de plus en plus le marché et de moins en moins l'autoconsommation, tout au moins pour les paysanneries les plus pauvres. Cela signifie que l'analyse de la sécurité alimentaire devra prendre en compte les trois secteurs économiques (agriculture, artisanat et industrie, commerce et services) et non plus seulement l'agriculture. On pourra alors en tirer des enseignements précieux pour les politiques de sécurité alimentaire qui ne sont plus seulement des politiques agro-alimentaires mais des politiques globales de développement, définies et mises en oeuvre au niveau zonal.

Mots clés. Sécurité alimentaire - Autoconsommation - Zone rurale - Niveau méso-économique.

Abstract. Distinction is generally made between three levels of observation of food security: the family or household, national level and international level. The changes in the conditions for the sustainability of rural societies have shown a fourth level, the rural zone, referred to here as the meso-economic level. First, the phenomenon is described. It enables the description of populations at meso-economic level to ensure food security which increasingly involves the market and less and less on-farm consumption, at least for the poorest farming families. This means that analysis of food security should take into account the three sectors of the economy (agriculture, artisanal trades and industry and commerce and services) and not just agriculture. This would provide valuable information for food security policies that are no longer just agrofood policies but overall development policies identified and implemented at zone level.

Keywords. Food security - On-farm consumption - Rural zone - Meso-economic level.

I - Introduction

On distingue habituellement trois niveaux d'appréhension de la sécurité alimentaire : la famille ou le ménage, le niveau national et le niveau international.

Par ailleurs, le concept de sécurité alimentaire peut s'appliquer à différents groupes de population classés selon certains critères comme le milieu (urbain ou rural), l'activité professionnelle, le niveau de revenu ou encore le groupe social.

Nous nous proposons de nous intéresser à une catégorie particulière de la population que l'on peut regrouper sous le vocable assez vague de « paysanneries ». Il s'agit des agriculteurs et de leurs familles qui travaillent directement la terre et ceci à l'intérieur de structures foncières et de production régies par des systèmes familiaux. Cela exclut donc les entreprises agricoles de type capitaliste, étatique et collectif. Par ailleurs, on s'intéresse uniquement aux pays du Tiers Monde, quelle que soit l'ambiguïté de ce terme dès que l'on se penche sur des données quantitatives concernant l'agriculture et l'alimentation.

Ces paysanneries représentent encore la très large majorité des quelque 2,4 milliards – 1,3 milliard sans la Chine et l'Inde – d'individus et de leurs familles employés en 1991 dans l'agriculture dans les pays en développement (PNUD, 1993).

Nous tenterons d'apporter quelques éléments concernant, d'une part, l'évolution des processus de sécurité alimentaire dans un certain nombre de paysanneries et, d'autre part, le niveau géo-économique de ces processus.

Les hypothèses de départ sont les suivantes :

la sécurité alimentaire des paysanneries est originellement synonyme d'autoconsommation. C'est la part de sa propre production agricole que l'agriculteur peut affecter à son alimentation et à celle de sa famille qui détermine son niveau de sécurité alimentaire ;

ce type de fonctionnement est de plus en plus remis en cause dans beaucoup de zones agricoles pour un certain nombre de raisons, ce qui amène un passage de la sécurité alimentaire par l'autoconsommation à la sécurité alimentaire par le marché ;

cette nouvelle situation ne peut plus alors s'appréhender au niveau micro-économique mais à un niveau spatial plus vaste qu'il faut définir ;

cette façon d'appréhender la sécurité alimentaire va avoir des conséquences importantes sur les politiques agricoles de la sécurité alimentaire.

Les réflexions qui vont suivre sont issues non pas d'analyses quantitatives systématiques mais d'une série d'observations souvent ponctuelles1. Elles n'ont donc qu'un caractère d'hypothèses. Elles doivent être étayées par une collecte systématique de faits. Elles se voudraient porteuses d'une nouvelle approche de la sécurité alimentaire qui, loin de remettre en cause les autres, peut les compléter utile-

II – La sécurité alimentaire comme affaire familiale

Dans les sociétés rurales, la sécurité alimentaire est originellement une affaire familiale. Du mode de production domestique au mode de production familial marchand, c'est au niveau de la famille que s'organisent les opérations permettant d'assurer cette sécurité. Ces opérations consistent essentiellement à produire les aliments de base constituant la ration alimentaire, les biens manquants indispensables, considérés comme nutritionnellement ou socialement essentiels, étant acquis à l'extérieur.

Ce processus de sécurité alimentaire prend en compte les fluctuations interannuelles de la production, par le biais de la constitution de stocks permanents de biens agro-alimentaires. Le processus de production comprend aussi la construction des conditions de reproduction de cette consommation et de ces stocks, c'est-à-dire:

| a | le renouvellement d | des | conditions | de | production | (foncier | et | matériel/outillage, | bâtiments | et | lieux | de |
|----------|---------------------|-----|------------|----|------------|----------|----|---------------------|-----------|----|-------|----|
| | stockage); | | | | | | | | | | | |

☐ le renouvellement des conditions de fonctionnement de la force de travail (habitat, vêtement).

Dans le système familial, la sécurité alimentaire est donc inséparable de la notion plus générale de sécurité dans la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, eau, habitat, vêtement, transport et communication)². On ne peut donc pas séparer sécurité alimentaire et sécurité de vie puisqu'il n'y a pas de sécurité alimentaire sans sécurité de vie et inversement.

Cela signifie que la sécurité alimentaire inclut aussi une certaine autonomie – la plus importante possible – dans la maîtrise des movens de satisfaction de ces besoins.

Le surplus agricole³ est un objectif permanent de la famille puisque c'est lui qui permet le stockage et l'échange – originellement sous forme de troc, puis sous forme marchande – indispensables à la reproduction à moyen et long terme de l'exploitation et de la famille. Le fait qu'il y ait surplus agricole ne veut pas dire pour autant qu'il y ait surplus économique, par exemple, le surplus agricole qui assure uniquement la reproduction de la force de travail et des moyens de production.

Certes, il faut aussi tenir compte des « cycles familiaux » (Pascon, 1977). Il y a des périodes de l'existence d'une famille où la capacité de production dépasse la demande alimentaire (quand le ménage est jeune et peu pourvu d'enfants). Ces périodes permettent l'émergence d'un surplus économique. Elles sont en général suivies de celles où la production sera à peine suffisante pour satisfaire les besoins de la famille. La prise en compte des cycles familiaux permet d'intégrer le long terme dans l'analyse de la sécurité alimentaire familiale.

ment.

La sécurité alimentaire est donc à la fois l'objectif des sociétés paysannes et le moyen permettant une sécurité plus globale qui est la sécurité de vie. Il y a une relation dialectique entre sécurité alimentaire et sécurité de vie.

C'est d'ailleurs sur cette sécurité de vie, incluant la sécurité alimentaire, que s'est bâti le développement agricole en Europe comme le prouve l'analyse fine du processus d'accumulation de capital productif dans l'agriculture européenne. Celui-ci s'est réalisé pendant longtemps sur des exploitations de polyculture élevage dont l'objectif premier était bien de nourrir les membres de la famille. Ce n'est qu'une fois assurée cette sécurité alimentaire que l'on pouvait, de façon durable, épargner puis investir (Servolin, 1989). Ce n'est que beaucoup plus tard que l'on changera radicalement de schéma avec l'introduction d'un processus de spécialisation de l'agriculture.

Les sociétés rurales africaines nous offrent le même système. Il est en effet assez remarquable de constater que les sociétés de plantations, susceptibles de s'insérer totalement dans les rapports marchands, ont gardé longtemps un lien très étroit avec un système d'autoproduction des biens alimentaires (Ruf, 1982). Les sociétés céréalières de savane et des régions sahéliennes ont, de leur côté, fonctionné comme des agricultures à surplus vivrier (Campagne, 1994) sans que l'on puisse discerner, du point de vue économique, de différences fondamentales avec les sociétés agricoles européennes dans leur phase originelle (Mazoyer, 1981).

Les agricultures méditerranéennes familiales procèdent du même système (Le Coz, 1990). Même les plus pauvres – celles qui vivent le plus au Sud et qui ne peuvent vivre qu'avec des échanges avec le Nord – ont toujours pratiqué ce type d'agriculture basé sur l'autoproduction permettant le stockage et l'échange les bonnes années et utilisant les réserves les mauvaises années (Bouaouach, 1979).

La caractéristique fondamentale de ce système est que la sécurité alimentaire est à la fois familiale et autoproduite. Elle n'est qu'accessoirement marchande. Elle permet une sorte de « repli sur l'autoconsommation » (Banque Mondiale, 1982) quand les conditions climatiques ou économiques sont mauvaises. C'est donc réellement un système sécuritaire qui semble *a priori* peu vulnérable, sauf dans le cas de cycles longs de sécheresse engendrant des déficits si importants qu'ils ne peuvent pas être comblés par les stocks, ce qui, toutefois, est relativement rare (Copans, 1975).

III - Destruction des processus assurant la sécurité alimentaire

Dans un grand nombre de sociétés rurales du Tiers Monde, un certain nombre de phénomènes ont détruit les processus qui avaient permis d'assurer la sécurité alimentaire familiale.

Ces phénomènes sont de nature différente mais ils ont tous abouti à la remise en cause du système « d'agriculture à surplus vivrier ». Celui-ci avait permis une régulation plus ou moins performante de la sécurité alimentaire, considérée par beaucoup comme optimale, compte tenu des conditions climatiques de certaines zones (Copans, 1975).

Par ailleurs, ces phénomènes se combinent plus ou moins les uns avec les autres pour une même paysannerie :

Les phénomènes dits de « mise en valeur » coloniale ou post-coloniale, publique ou privée, ont amené des déplacements importants de paysanneries en dehors des terroirs où elles avaient réussi à s'implanter. Il s'en est suivi un déséquilibre durable aboutissant le plus souvent à une destruction du système à surplus vivrier. On retrouve de ce point de vue les mêmes causes et les mêmes effets, qu'il s'agisse de phénomènes coloniaux comme la vallée du Chélif en Algérie (Sahli, 1980), étatiques comme le barrage de Kossou en Côte-d'Ivoire (Debouvry, 1984) ou proprement d'expansion agricole capitaliste comme au Brésil (Castro, 1981).

« L'ouverture » des pays sur le marché international a provoqué une concurrence entre les paysanneries locales et les productions importées portant à la fois sur les marchés et la productivité. De nombreuses analyses ont été consacrées à ces phénomènes qui ont, eux aussi, abouti à la destruction du système à surplus vivrier (Campagne, Chataigner, 1991).

Les changements dans le mode de consommation sont souvent concomitants à ces phénomènes, sans que l'on puisse savoir s'ils sont cause ou effet des précédents. Les exemples sont très nombreux en Afrique noire (Campagne, Chataigner, 1990) et dans les pays du Maghreb (Sahli, 1980) où la consommation par les agriculteurs de biens alimentaires de base importés révèle une rationalité économique certaine.

Les prélèvements de toutes sortes opérés par les Etats, qu'ils fonctionnent selon une « économie de marché », comme c'est le cas de la plupart des pays les moins avancés (Campagne, Chataigner, 1991) ou selon une économie centralisée (Campagne, 1987), provoquent de fait une baisse importante des prix relatifs des produits vivriers. Le bas niveau de la productivité nette du travail et donc des revenus ne peut alors qu'inciter les agriculteurs à se lancer dans d'autres activités – agricoles et non agricoles – que les productions vivrières de base (Campagne, Savané 1985).

Enfin, un grand nombre de ces paysanneries sont entrées, d'une façon que l'on pourrait appeler « structurelle », dans une économie agricole où le risque est présent en permanence sans qu'elles aient pour autant les moyens de le contrôler. Les différentes analyses récentes réalisées, soit sur les pays méditerranéens (Bedrani, Campagne, 1991), soit sur l'ensemble des pays du Tiers Monde (ORSTOM, 1989), montrent que la conjonction des risques climatiques et des risques économiques modifie profondément les comportements des agriculteurs. Loin de les inciter à la modernisation par la spécialisation, elle les pousse à trouver dans la diversification de leurs activités des revenus monétaires les plus stables possibles même s'ils sont peu élevés.

IV – De la sécurité alimentaire par autoconsommation à la sécurité alimentaire par le marché

L'ensemble de ces phénomènes aboutit à une transformation radicale de la sécurité alimentaire familiale. Celle-ci passe en effet progressivement de la sécurité par l'autoconsommation à la sécurité par le marché.

Le phénomène est assez général, même s'il n'est peut-être pas encore significatif au plan statistique. On peut en toute hypothèse affirmer qu'il est systématique dans les zones qui connaissent les plus grands risques climatiques. Comme on va le voir, cela signifie qu'il a probablement des chances de s'étendre à d'autres zones plus vastes et pourtant moins précaires, en raison des processus économiques actuels.

Les exemples abondent de la généralisation d'une pluriactivité de moins en moins agricole dans les zones les plus défavorisées. Que ce soit dans le sud des pays méditerranéens (Abaab, 1991) ou en Afrique Sahélienne (Savané, 1987), on peut avancer que, plus le risque climatique est important, plus la recherche de revenus non-agricoles est systématique.

On aurait pu en effet imaginer d'autres évolutions comme la concentration des efforts des agriculteurs sur leurs terroirs vivriers, dans la mesure où l'on sait que de nouvelles solutions d'aménagements peuvent résoudre un certain nombre de problèmes (Billaz, Dufumier, 1981).

Le choix pour la diversification des activités semble alors répondre à un double objectif : sécurité dans les revenus et donc dans l'approvisionnement en biens alimentaires – les biens importés sont disponibles sur le marché – et possibilité de diversifier la consommation déjà touchée, par la pénétration d'autres modes de consommation.

Dans les autres zones – celles dont l'instabilité climatique est moins forte et pèse donc moins sur la production agricole –, on observe paradoxalement le même phénomène.

En effet, ces zones sont elles aussi soumises à la pénétration d'un nouveau mode de consommation qui incite leurs habitants à rechercher des revenus monétaires. Une partie de l'activité – agricole et non agricole – sera donc résolument tournée vers des activités procurant des revenus monétaires. C'est le cas notamment de toutes les zones où des opérations de développement ont été mises en place par l'Etat.

Si l'on prend l'exemple des zones cotonnières en Afrique de l'Ouest, on sait que les sociétés d'intervention ont recherché depuis longtemps à intégrer le coton dans les systèmes de production originels en vue de les moderniser, souvent avec succès (Campagne, Raymond, 1994). Dans ce cas, on a vu, non pas réapparaître des systèmes à « surplus vivrier » au sens strict, puisque le coton est une production marchande, mais des systèmes mixtes où la sécurité alimentaire est assurée par l'autoconsommation et où les revenus monétaires proviennent à la fois du coton et de la vente des surplus vivriers. Ces agricultures se sont modernisées grâce au maintien des agricultures vivrières tout en adoptant largement la culture du coton. Leur sécurité étant assurée, elles ont pu se lancer sans risque dans la mécanisation et même parfois dans la motorisation des opérations culturales.

Mais cette réussite doit être tempérée pour l'Afrique de l'Ouest par plusieurs constats qui ne vont pas dans le même sens :

- les zones cotonnières se sont progressivement concentrées dans des espaces où le climat réduisait au maximum les risques, ce qui a privé un nombre important d'agriculteurs de revenus monétaires et de possibilité de modernisation de leurs cultures vivrières;
- dans les autres types d'intervention de l'Etat (à partir de l'arachide, du riz, etc...), on a assisté à deux phénomènes concomitants. D'une part, l'intégration des cultures marchandes aux cultures vivrières n'a jamais pris une forme similaire à celle des zones cotonnières. D'autre part, le désengagement progressif de l'Etat a freiné le lent et difficile processus de modernisation de l'agriculture des paysanneries. La baisse des revenus agricoles s'est aggravée par l'arrêt des subventions aux intrants.

Ces deux phénomènes ont ainsi fait naître, à côté des zones dites « marginales », des espaces dont les conditions agro-climatiques n'étaient pas mauvaises mais qui n'avaient plus le soutien de l'encadrement des institutions d'Etat. Comme, par ailleurs, ces zones voyaient apparaître des produits alimentaires de base importés dont les prix relatifs étaient plutôt bas, elles étaient prêtes à mettre en place un système de sécurité alimentaire basé sur le marché.

Dans la même période, des ONG européennes ou africaines prenaient la place de l'Etat dans un certain nombre de ces zones. Dans un souci de parer au plus pressé, elles proposaient et appuyaient des activités agricoles ou non agricoles destinées au marché, en vue de remplacer les revenus monétaires agricoles traditionnels qui avaient disparu (Sermé, 1993).

Des phénomènes analogues ont été observés, à peu près pour les mêmes raisons, dans les pays méditerranéens du Sud. Certes, les opérations de développement existantes avaient pris des formes différentes dans la mesure où la mécanisation et la motorisation des travaux agricoles s'étaient développées beaucoup plus tôt. Mais le désengagement de l'Etat, la libéralisation des prix et la suppression des subventions ont, de fait, été concomitants d'un fort développement de la pluriactivité (Elloumi, 1991; Bourenane, 1991). La sécurité alimentaire cherche encore dans beaucoup de ces zones à s'appuyer sur l'autoconsommation mais elle inclut de plus en plus le marché, surtout dans les espaces qui sont le plus exposés aux risques climatiques et économiques (CIHEAM-IAMM/IAV Hassan II, 1992).

Enfin, ces phénomènes se sont partout accompagnés du constat, pour les agriculteurs concernés, que la productivité de leur travail était plus élevée dans des activités dites de diversification que dans les activités agricoles traditionnelles. Les activités comme la pisciculture, le petit élevage, le commerce, l'artisanat, le salariat à temps partiel..., ont une productivité plus élevée ; combinées dans le temps les unes aux autres, elles réduisent infiniment plus les risques que les productions vivrières traditionnelles.

Ce processus contribue donc à installer de façon quasi permanente le nouveau système, surtout si une succession d'années à déficit pluviométrique donne raison à ceux qui l'ont choisi (Benatya, Zagdouni, 1991).

La diversification des activités est donc devenue, dans un certain nombre de zones rurales, le moyen privilégié de la sécurité alimentaire. Or, ce changement introduit des modifications importantes dans le fonctionnement économique de ces zones. En multipliant les activités, on a diversifié les échanges et l'on a, dans la plupart des cas, amorçé une nouvelle économie qui va renforcer ou créer ce que l'on peut appeler une économie zonale.

V – Le développement local, nouveau moyen de la sécurité alimentaire ?

Il est frappant de constater que, depuis dix ans, on a vu se développer parallèlement les ONG dans les pays en développement et les institutions de développement local dans les pays industrialisés et plus particulièrement les pays européens.

Il est tentant de rapprocher les deux phénomènes puisqu'ils ont, semble-t-il, à la fois le même type de causes et les mêmes effets.

On peut en effet faire l'hypothèse que le « désengagement de l'Etat » d'un certain nombre de zones du Tiers Monde a son parallèle dans les pays industrialisés, non pas au niveau de l'Etat mais au niveau des processus globaux de développement. Pendant les trente années d'expansion des activités industrielles en Europe, on avait vu des zones rurales « englobées » dans le processus de développement, que ce soit celui de l'agriculture, avec la généralisation de la mise en oeuvre de la Politique Agricole Commune, ou celui des autres secteurs, notamment l'industrie. Le ralentissement de l'activité économique amorcé il y a dix ans, ainsi que la réforme de la PAC, ont fait qu'un certain nombre de zones se sont retrouvées de moins en moins entraînées par le processus global de développement et livrées à elles-mêmes pour la survie des « zones de vie » (Adrienssens, 1988). Il s'en est suivi un développement considérable du développement local en Europe (LEADER, 1994) qui a les mêmes causes que l'expansion des ONG dans les pays du Tiers Monde.

Ce fort développement s'est lui aussi construit sur la diversification des activités et l'abandon de l'agriculture comme secteur moteur (Campagne, 1994).

C'est ainsi que la survie d'un certain nombre de zones rurales en Europe et des zones dites « marginales » dépend maintenant de leur capacité à diversifier leurs activités en vue de construire une véritable économie locale. Cela peut d'ailleurs permettre une véritable relance de l'agriculture mais dans des conditions bien différentes de celles qu'elles connaissaient auparavant, puiqu'elle va être soutenue par les autres activités (Abdel Hakim, Campagne, 1991).

Ainsi, les travaux scientifiques concernant le développement local ont commençé à se multiplier, que ce soit dans les pays européens ou dans les pays du Tiers Monde 4.

Ces travaux montrent tous que la « sécurité de vie » – et donc la sécurité alimentaire et ses conditions d'existence – ne dépendent plus seulement de la famille, comme c'était le cas quand celle-ci était fondée sur l'autoconsommation. Cela signifie que la sécurité alimentaire repose sur la capacité des paysanneries à avoir des revenus stables, c'est-à-dire à développer des activités agricoles et non-agricoles tournées vers le marché. La sécurité alimentaire devient alors la sécurité dans les revenus.

Or, ces activités ne peuvent se développer sans une base territoriale. Celle-ci se présente le plus souvent sous la forme de ce que beaucoup appellent maintenant « zone rurale ». Cet espace, appelé parfois aussi espace micro-régional ou même « espace de développement » (Brunet, 1994) n'est en effet ni micro-économique comme celui de l'exploitation agricole ou du village, ni à proprement parler régional. On peut le qualifier de méso-économique en appliquant à l'espace ce concept que les économistes industriels utilisent maintenant pour les filières de produits. C'est l'espace dans lequel les populations vont s'auto-organiser, non pas afin de produire prioritairement pour l'extérieur – pour le niveau national par exemple comme c'était le cas au sein des projets de développement – mais dans le but d'assurer de la façon la plus autonome possible la satisfaction de leurs besoins fondamentaux. En ce sens, cela devient l'espace privilégié de la sécurité alimentaire.

VI – Des politiques de développement local qui garantissent la sécurité alimentaire

Dans les années 60, la sécurité alimentaire des paysanneries n'était pas un problème pour les Etats. Elle était acquise comme un postulat. Les paysanneries s'en chargeaient et elles réussissaient à la maintenir, sauf dans les cas d'accidents climatiques graves. L'hypothèse de base de toutes les politiques de développement agricole était que les paysanneries, quoiqu'on puisse leur demander, assure-

raient seules leur sécurité alimentaire. On peut avancer sans risque – et les statistiques globales le prouvent – que cette hypothèse s'est vérifiée jusque dans le début des années 70.

C'est alors que se généralisent – tout au moins sur le continent africain – les grands projets de développement. Dans les premières années, la même hypothèse concernant la sécurité alimentaire continue de prévaloir. Puis on s'aperçoit que la conjonction entre le développement de certaines cultures marchandes et les accidents climatiques peut la remettre en cause. On voit alors apparaître une nouvelle politique qui cherche avec plus ou moins de succès à intégrer le développement des cultures vivrières paysannes et donc la sécurité alimentaire dans les projets et par là dans la politique agricole.

La régression des grands projets et plus généralement le « désengagement de l'Etat » consécutif aux politiques d'ajustement structurel, ont créé depuis dix ans une nouvelle situation, celle que nous venons d'analyser. Les populations et les ONG ont réagi à cette nouvelle conjoncture en appuyant les nouveaux processus de développement local qui émergeaient. Les Etats n'ont pas encore — tout au moins de façon générale — pu mettre en place la nouvelle politique de sécurité alimentaire que réclamerait l'apparition de ces nouveaux processus. Les politiques de sécurité alimentaire restent en effet souvent des politiques d'aide alimentaire ou de stocks alimentaires. Elles se mettent en place au niveau national ou régional mais, le plus souvent, dans l'urgence.

L'appui au développement local sera sans doute une nouvelle étape que ces politiques devront parcourir. C'est seulement à cette condition que les paysanneries, ayant retrouvé une forme de sécurité dans la satisfaction de leurs besoins fondamentaux plus solide que celle qu'ils ont connue ces dernières années, pourront être à même de participer au développement agricole national et donc à la sécurité alimentaire globale de leur pays.

Notes

- 1. Ces observations concernent notamment :
 - Les paysanneries du Sahel, à partir de l'étude "Systèmes Alimentaires en Afrique", réalisée dans le cadre de l'UNRISD Genève entre 1983 et 1988.
 - Les pays méditerranéens, dans le cadre de recherches effectuées par le Réseau RAFAC (Agriculture Familiale Comparée) depuis 1984.
 - Les pays européens, dans le cadre de l'étude "Changement Rural en Europe", menée à l'initiative de l'Arkleton Trust, avec l'appui de l'Union Européenne entre 1989 et 1993.
 - Le Vietnam, dans le cadre de travaux réalisés pour l'UNICEF en 1986 et 1987.
 - Nous avons, à plusieurs titres, travaillé directement dans ces quatre opérations. Les réflexions qui vont suivre ont été partiellement exposées dans plusieurs publications citées ci-après.
- Ces besoins ont été officiellement définis dans la "Conférence Mondiale tripartite sur l'emploi, la répartition du revenu, le progrès social et la division internationale du travail", organisée par l'OIT à Genève du 4 au 17 juin 1976.
- 3. Surplus agricole = différence entre production et consommation de la famille (Badouin, 1982). Il se distingue du surplus économique qui représente la différence entre la valeur totale des biens produits et celle qui est consommée dans le processus de production par la force de travail ou par le capital (Campagne, 1994).
- 4. Cf. notamment : "Le développement local", Cahiers de la Recherche et du développement, 1987, et "Planification du développement local : guide méthodologique suivi de trois études de cas en Afrique de l'Ouest". Ministère de la Coopération et du Développement, 1992, N° 30, 344 p.

Bibliographie

- Abaab A., Ben Salem M., Tbib A. (1991). Agriculture et revenus extérieurs dans le sud-est tunisien. In *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*, Options Méditerranéennes, série B: Etudes et Recherches, n° 5, pp. 147-168. Montpellier: CIHEAM-IAMM.
- Abdel Hakim, T., Campagne, P. (1991). Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture de la zone de Bédarieux Hérault/France. In *Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne*. Options Méditerranéennes, série B : Etudes et Recherches, n° 5, pp. 73-94. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- Adrienssens P. (1988). L'avenir du Monde Rural. Bruxelles : CEE, 69 p.
- Badouin R. (1971). Economie Rurale. Paris : Armand Colin.
- Banque Mondiale (1982). Rapport sur le développement dans le monde. Washington, D.C. : Banque Mondiale.

- Bedrani S., Campagne P. (éds) (1991). Choix méthodologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditeranéennes. Options Méditerranéennes, Série A : Séminaires Méditerranéens, n° 21, Montpellier : CIHEAM-IAMM, 180 p.
- Benatya D., Zagdouni L. (1991). Quelques remarques méthodologiques. Stratégies de production et aléas climatiques. In *Choix technologiques, risques et sécurité dans les agricultures méditerranéennes.* Options Méditerranéennes, Série A: Séminaires Méditerranéens, n° 21, pp. 45-47. Montpellier: CIHEAM-IAMM.
- Bertomé J., Mercoiret J. (1992). Planification et développement local : guide méthodologique suivi de trois études de cas en Afrique de l'Ouest. Méthodologie, n° 30. Paris : Ministère de la Coopération et du Développement, 344 p.
- Billaz R., Dufumier M. (1981). Recherche et développement en agriculture. Paris : PUF/CILF.AGECOOP, 127 p.
- Bouahouach T. (1979). Transformations socio-économiques et dégradation du milieu ; le cas de Bir Lahmar (Tunisie). Mémoire de DESS. Montpellier : Université Montpellier 1.
- Bourenane N. (1991). Travail et revenus extérieurs en Algérie. In Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne. Options Méditerranéennes, série B : Etudes et Recherches, n° 5, pp. 53-72. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- Brunet R. (à paraître). Dictionnaire de la Géographie.
- Campagne, P. (1990). Développement rural. Problématique et contenu de l'analyse. Montpellier : CIHEAM-IAMM, 122 p. (polycop.).
- — (1994). Système agraire, système rural, système local. Symposium international Recherche Système en Agriculture, CIRAD-SAR, Montpellier, 21-25 novembre 1994.
- Campagne P., Chataigner J. (1990). Producteurs et consommateurs face aux politiques agricoles et alimentaires en Afrique. In 19° Séminaire Européen des Economistes Agricoles, Agropolis, Montpellier, 29 mai 2 juin 1989, 380 p.
- — (1991). European Agriculture and the Plight of Third World Agriculture. In European Agriculture in Search of New Strategies, AEEA Congress, The Hague, September 3-7, 1990, pp. 1-14.
- Campagne P., Raymond G. (1994). Le coton en Afrique de l'Ouest : une modernisation réussie ? In Economie des politiques agricoles dans les pays en développement, III Les fondements microéconomiques, pp. 11-60. Paris : MRT.
- Campagne P., Savané M.A. (1985). Quel avenir pour les nouvelles stratégies alimentaires des paysanneries du Sahel ? In Economies et Sociétés, Cahiers de l'ISMEA, Série AG, 18 juillet 1985.
- Castro M.A. (Viera de) (1981). L'occupation de l'Amazonie et le développement du capitalisme au Brésil : un exemple le cas du territoire de Rondonia. Thèse Master of Science. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- CIHEAM-IAMM/IAV Hassan II (1992). Etude sur la mise en marché des céréales au Maroc. Rapport de synthèse. Montpellier : CIHEAM-IAMM, 49 p.
- Copans J. (sous la direction de) (1975). Sécheresses et famines du Sahel, 2 tomes. Paris : Maspéro.
- Debouvry P. (1984). Contribution à la méthodologie de transfert des populations paysannes : le cas du groupe Baoulé Ayaou de l'opération Kossou. Thèse Master of Science. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- Elloumi M. (1991). Revenu et travail extérieur dans la dynamique des exploitations agricoles : Région de Zaghouan Tunisie. In Pluriactivité et revenus extérieurs dans l'agriculture méditerranéenne. Options Méditerranéennes, série B : Etudes et Recherches, n° 5, pp. 127-146. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- LEADER (1994). LEADER II. Bruxelles : Union Européenne, 12 p.
- Le Coz J.T. (1990). Espaces méditerranéens et dynamiques agraires : état territorial et communautés rurales. Options Méditerranéennes, Série B, Etudes et Recherches, n° 2. Paris : CIHEAM/UNESCO/MAB.
- Mazoyer M. (1981). Origines et mécanismes de reproduction des inégalités régionales de développement agricole en Europe. Communication au Congrès de l'Association Européenne des Economistes Agricoles, Belgrade, 31 août-4 septembre 1981.
- ORSTOM (1989). Le risque en agriculture. Paris : ORSTOM.
- Pascon P. (1977). Considérations préliminaires sur l'économie des exploitations agricoles familiales. In Revue Juridique Politique et Economique du Maroc, n° 3, déc.
- PNUD (1993). Rapport mondial sur le développement humain. Paris : Economica.
- Ruf F. (1982). Ma forêt est finie, où planter l'igname ? Communication au colloque sur Les Cultures Vivrières en Côte-d'Ivoire, Abidian : CIRES.
- Sahli Z. (1980). Développement rural et processus de marginalisation : le cas des zones de piémont et de montagnes du Chéliff. Thèse Master of Science. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- Savané M.A. (1987). Systèmes alimentaires en Afrique. Rapport de synthèse. Genève : UNRISD, 162 p.
- Sermé M. (1993). Femmes des villages et développement. Thèse Master of Science. Montpellier : CIHEAM-IAMM.
- · Servolin C. (1989). L'agriculture moderne. Paris : Le Seuil. Coll. Points, 318 p.